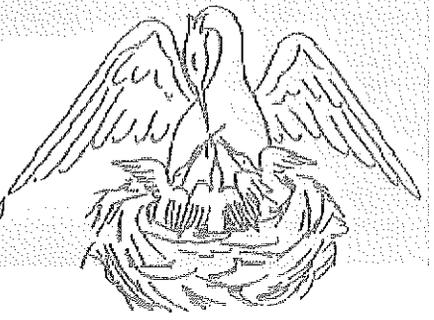


Le Péllican



26^e ANNÉE, N° 104 1,5 €

JUILLET - AOÛT 2019

Le Sacerdoce et la Foi

Comme chaque année, la fin du mois de juin est marquée par les ordinations sacerdotales au séminaire d'Écône. Après six années de prière, d'étude et d'exercices à la discipline ecclésiastique, les jeunes diacres vont s'approcher de l'évêque et recevoir l'imposition des mains pour devenir des prêtres de Jésus-Christ *in æternum*, pour toujours. Puis ils iront exercer leur ministère avec plus ou moins de succès là où les supérieurs les enverront : un pays de mission, une école, un prieuré, une aumônerie... etc.

Ce qui est certain c'est que les prêtres vont avoir un rôle essentiel dans la continuité et l'extension de la vraie foi ou dans la réduction et même la destruction de celle-ci. C'est ainsi.

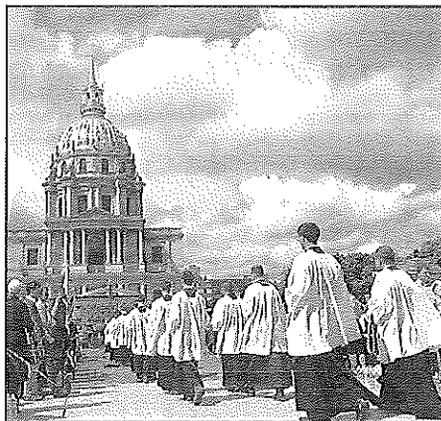
C'est par les prêtres fidèles que la vraie religion se perpétue, se propage, s'édifie et se fortifie.

Il y en aura toujours : « *Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église* » (Matt.16-18) nous assure Notre Seigneur. Il faudrait cependant qu'il y en ait aujourd'hui davantage vu l'état du monde qui s'enfonce toujours plus dans l'oubli du Christ et dans les erreurs les plus folles avec pour conséquence la dépravation des mœurs et une décadence incroyable de la société. Un laisser-aller général se répand et envahit toute l'atmosphère et il n'y a personne pour s'en préoccuper comme si seul le monde physique pouvait être menacé par la pollution. « *Et voyant les foules, Jésus en eut compassion ; car elles étaient accablées, et gisaient*

comme des brebis qui n'ont point de pasteur. Alors il dit à ses disciples : la moisson est grande mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson » (Matt.9-36).

Tous les prêtres ne sont pas utiles à la foi.

C'est par les prêtres infidèles que se produit aussi le recul ou la perte de la foi des peuples ou de nations entières. Saint Paul nous prévient : « Il faut qu'il y ait des hérésies », non pas que ce soit désirable, loin de là, mais il veut nous dire que c'est inéluctable.



La nature humaine incline vers l'erreur et le mal. L'esprit d'orgueil surtout pousse toujours les hommes à se tourner vers les nouveautés, subtiles et brillantes en apparence, mais bien souvent contraires à la vérité et à la sainteté que le Christ est venu nous apporter.

Et puis, dans leur commencement, les erreurs ne sont pas tout de suite perceptibles : l'ivraie se confond facilement avec le froment quand

elle est encore petite. Quand les erreurs ont pris de l'ampleur il est trop tard, en ce sens que la capacité de réagir n'est plus là : difficile de faire marche arrière et de dire « je me suis trompé ».

C'est un fait historique, beaucoup de prêtres se sont avérés de véritables ennemis du Christ et ont causé des dommages incalculables à son Église. Judas ne fut que le prototype d'une série noire beaucoup trop longue et qui n'a pas dit son dernier mot. Le remord de ce dernier ne l'a pas sauvé.

Donnons ici quelques noms parmi tant d'autres pour nous montrer le rôle néfaste des mauvais prêtres : Arius (256-336), prêtre de l'importante ville d'Alexandrie, propage ses erreurs sur la nature du Christ. Il est suivi et soutenu par une multitude de disciples, notamment des évêques. Sa doctrine peut se résumer en une phrase : le Christ est un être exceptionnel mais inférieur au Père, il n'est donc pas Dieu. S'il n'est pas Dieu il ne faut pas l'adorer, le culte eucharistique perd toute sa signification : certes ces conclusions ne sont pas toutes tirées immédiatement mais c'est dans l'œuf. Dans l'arianisme il y a tout ce qu'il faut pour détruire l'Église, son culte, sa croyance et sa morale.

Cette peste va se propager pendant soixante-dix ans dans toute la chrétienté qui vient à peine de sortir des persécutions sanglantes. Les défenseurs de la vraie foi sont alors peu nombreux : saint Athanase, saint Hilaire et quelques autres moins connus.

Finalement Dieu se sert d'eux pour faire triompher son Église.

Les saints sont toujours les sauveurs de l'Église, il faut s'en souvenir, même s'il est vrai de dire aussi que c'est l'Église qui sauve tous les élus et en particulier les saints.

« Béni soit Dieu dans ses anges et dans ses saints ! » nous fait dire la liturgie : en fait Dieu suscite des saints animés de tout l'esprit de son Église pour la redresser : c'est donc l'Église qui nous sauve mais ce sont aussi les saints, c'est-à-dire les meilleurs représentants de l'Église, qui agissent avec elle et pour elle contre ceux qui, quoiqu' « assis sur la chaire de Moïse », c'est-à-dire installés dans les postes d'autorité, ne défendent plus comme ils le doivent la cause de l'Église.

Autre hérésiarque : **Photius (820-891)**, le puissant patriarche de Constantinople (ville impériale ou « nouvelle Rome »), ne supporte plus la tutelle de Rome. Il envenime les tensions avec la papauté et l'Occident et développe tout un argumentaire tatillon pour justifier son hostilité contre le pape et les latins.

Michel Cérulaire (1000-1059), autre patriarche ambitieux de la même ville, reprend les erreurs de Photius et les aggrave ; il consomme la séparation en 1054 : l'Orient s'oppose à la constitution monarchique de l'Église et refuse la juridiction universelle du pape sur le monde. Les Églises sont autocéphales, la juridiction ne descend pas du pape sur les autres évêques : « l'orthodoxie » est née et plonge presque tout l'Orient dans le schisme puis l'hérésie.

Luther (1483-1546), par ses nouveautés, prépare le morcellement de la chrétienté en Europe. Sa doctrine du libre examen, son refus de la Tradition, le poussent à s'opposer violemment à la hiérarchie catholique. Des populations entières perdent la foi et la chrétienté va entrer dans le chaos des guerres religieuses. La contagion se diffuse dans beaucoup d'autres endroits et pour d'autres motifs.

En Angleterre notamment, le roi se déclare chef de l'Église pour sa nation. Il peut ainsi se séparer de son

épouse en jugeant lui-même que son mariage était nul (en voilà un qui a su anticiper sur les procédures expéditives du pape François).

Cette liste des prêtres déviants n'est pas exhaustive. Ce que le Christ a dit de Judas : « *Il eut mieux valu pour cet homme de n'être jamais né* » peut se dire de tous les prédicateurs d'hérésie, qui outre le mal qu'ils ont fait aux âmes en les séparant de l'unique arche du salut, l'Église catholique romaine, ont de surcroît semé la destruction, la révolte et la mort par leurs doctrines pernicieuses.

Où sont les propagateurs d'hérésie à notre époque ?

Aujourd'hui les prêtres sont moins nombreux. Inutile de se plonger dans la statistique pour le constater, il suffit d'ouvrir les yeux. Le recrutement dans les pays autrefois catholiques est de plus en plus difficile pour la bonne et simple raison que la foi a baissé notablement et qu'il n'y a aucune raison de consacrer sa vie au service d'une Église dont la doctrine et la morale sont devenues très élastiques. Avec l'œcuménisme la voie du salut est devenue tellement large et facile que le prêtre n'est plus vraiment perçu comme un élément nécessaire ou l'intermédiaire entre Dieu et les hommes.

Le pape François d'ailleurs, pour nous le démontrer, a signé une déclaration avec le Grand Imam de l'Université Al-Azhar du Caire dans laquelle on peut lire : « *Le pluralisme et les diversités de religion, de couleur, de sexe, de race et de langue sont une sage volonté divine, par laquelle Dieu a créé les êtres humains.* » (4 février 2019 - document sur la fraternité humaine pour la paix et la coexistence commune).

« *Le pluralisme et la diversité des religions ...une sage volonté divine* » : en fait c'est la pure doctrine de Vatican II qu'il nous expose là et il n'y a aucune raison que de tels propos suscitent une opposition quelconque de la part des évêques en place puisqu'ils sont les défenseurs de

cette doctrine depuis cinquante ans.

Mais alors, pourquoi deviendrait-on prêtre avec une telle conception de la religion ? N'est-ce pas nous dire ouvertement que toutes les religions procurent le salut et que finalement l'institution du sacerdoce par le Christ n'est pas vraiment indispensable pour l'obtenir ?

N'est-ce pas nous dire qu'il ne faut pas s'inquiéter outre mesure si une autre religion (ex : l'Islam) remplace en France la religion catholique, du moment où celle-ci peut subsister petitement pour ses adeptes et continuer à témoigner de ce pluralisme ?

Pourquoi toutes ces messes, ces longues confessions d'un curé d'Ars, ces pénitences, ces exhortations à sanctifier le jour du Seigneur, à se confesser des péchés graves ou véniels, à prier le chapelet, à lire de bons auteurs, à fuir les mauvais, si une croyance quelconque sauve ?



Mettons-nous alors du côté des pratiquants les plus nombreux et les plus redoutables, c'est moins risqué et nous vivrons plus tranquilles !

Et puis, tant qu'à faire, allons un peu plus loin dans les questions qui sèment la suspicion à l'égard de l'institution du sacerdoce par le Christ.

A-t-on vraiment besoin, en fait, d'un Sauveur pour être heureux dans une autre existence ? Qui ressent au fond de soi la nécessité d'être sauvé ?

S'il y a un ciel, un paradis, n'est-il pas logique et nécessaire que Dieu l'accorde à tous les hommes et surtout aux plus malheureux de cette terre même s'ils sont des athées ? L'enfer n'est-il pas suffisamment présent dans les souffrances de ce monde pour beaucoup de personnes ?

Ne doit-on pas chercher à agir uniquement ici-bas pour améliorer les conditions sociales des plus éprouvés plutôt que de songer à convaincre les hommes de la nécessité d'une rédemption extrêmement réductrice qui doit passer par un seul, le Christ ?

Ces doutes et beaucoup d'autres encore ne démontrent en fait qu'une seule chose : la perte générale de la foi. Les vérités les plus élémentaires du catholicisme sont méconnues : comment alors pourraient-elles être crues ? Il manque donc de vrais prêtres pour prêcher la religion du Christ dans toute son exigence et intégralité. Il est donc urgent que les catholiques qui ont compris le problème prient pour que ceux qui sont appelés par le Bon Dieu répondent avec simplicité et confiance à l'appel et soient de vrais prêtres, des prêtres fidèles à l'enseignement du Christ.

Une petite précision sur la perte de la foi. La perte de la foi ne vient pas de nulle part. Elle n'est pas due non plus à une simple évolution de la société qui a su faire la démonstration avec tout le progrès matériel réalisé qu'elle est capable de très bien se débrouiller sans Dieu. Rappelons-nous, depuis plus d'un siècle les gouvernements maçonniques se sont acharnés à détruire l'influence de l'Église par toutes sortes de tracasseries et de malhonnêtetés. Ces actions, à long terme, se sont avérées payantes : l'idéologie pourtant stupide des droits de l'homme est maintenant bien installée et fabrique des athées et des sceptiques en série qui se tournent sans réticence vers toutes les utopies progressistes. Dans nos pays autrefois chrétiens c'est la foi dans le progrès qui a remplacé la foi catholique. À partir de là les hommes sont capables de risquer n'importe quoi pour tenter de satisfaire leurs chimères et c'est cela qui les éloignera de plus en plus de Dieu.

Mais ce n'est pas tout. Depuis les années soixante les directives choisies lors du concile Vatican II ne sont pas là pour renforcer les convictions religieuses des catholiques, bien au contraire. Les doctrines sur la liberté religieuse (*Dignitatis humanæ*) ou sur l'œcuménisme (*Unitatis redintegratio*) ne pouvaient engendrer que l'apathie de la foi ou la perte pure et simple de la foi chez les prêtres eux-mêmes chargés de la communiquer aux autres.

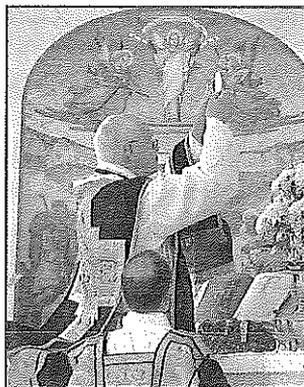
Quel est donc le remède à tant de misères ?

Les prêtres doivent garder une ligne doctrinale claire surtout sur ce qui fait le fondement de la religion catholique. La plus puissante armada de prêtres zélés et intelligents ne fera rien sans cela.

Or c'est une nécessité qui incombe au prêtre de faire connaître Jésus-Christ comme seul sauveur donné aux hommes. C'est là l'obligation essentielle de son sacerdoce. Il se doit d'insister « à temps et à contretemps ». Si cette conviction intime lui fait défaut et qu'il commence par politesse à balbutier éventuellement, dans certains cas, une possibilité de salut par les faux cultes, tout lui fait défaut. Il devient dangereux pour les âmes et son sacerdoce perd toute sa consistance, il n'a plus de raison d'être. C'est le grand problème actuel.

Le prêtre, quelle que soit sa place dans la hiérarchie, doit non seulement être un incondicional du Christ dans le fond de son cœur mais il faut en plus que cela se sache. Si la chose demeure secrète, hésitante et ambiguë, c'est qu'il n'est pas pleinement engagé dans le bon combat de la foi et il se range parmi les misérables qui contribuent à l'affaiblir.

Qu'est-ce qui va permettre au fidèle de base de juger si le prêtre est dans la catégorie « des bons et fidèles serviteurs »



du Christ et non pas un mercenaire ou quelqu'un qui s'est laissé circonvenir par le système moderniste ? Une reconnaissance canonique par la hiérarchie officielle ne suffit plus aujourd'hui pour garantir une parfaite orthodoxie des prêtres, c'est trop évident. Il faudrait pour cela qu'elle-même (la hiérarchie) soit indemne des erreurs contraires à la foi et à la morale, or c'est elle qui donne à l'évidence les signes qu'elle est la plus touchée : cf. les propos signés par le pape au Caire, mais aussi ceux du

nouveau président de la conférence épiscopale des évêques de France qui, à l'inauguration de la grande mosquée de Reims, dit aux musulmans : « Avec moi, les catholiques de Reims se réjouissent que vous puissiez en ce lieu enfin achevé louer le Dieu créateur et miséricordieux... ».

La grande réalité du catholicisme c'est que le Verbe de Dieu s'est fait homme et qu'il est venu pour nous instruire, nous guider et nous sauver en expiant les péchés sur la Croix, puis Il est ressuscité et monté aux cieux en nous laissant son Église, Il reviendra nous juger sur cette croyance et sur nos actes. Il n'y a rien à chercher en dehors de cela et surtout pas à se réjouir que l'on bâtisse des synagogues ou des mosquées.

Le salut des âmes consiste premièrement dans une connaissance. La connaissance ne suffit pas, certes, mais elle est nécessaire et sans elle il ne peut pas y avoir pour l'homme adulte de salut. Jésus-Christ le dit clairement en parlant de son Père : « La vie éternelle est qu'il vous connaisse, vous le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ » Jean XVII 3.

Les paroles de saint Pierre expriment aussi cette nécessité d'adhérer au Christ lorsqu'en face des scribes et des pharisiens et de tous les chefs de l'ancienne alliance judaïque réunis dans Jérusalem, il leur annonce la grande nouveauté ou la révélation finale qu'ils doivent désormais précisément accepter même si elle est très difficile à admettre pour eux puisqu'ils ont fomenté, il n'y a pas si longtemps, la condamnation à la Croix de ce Jésus.

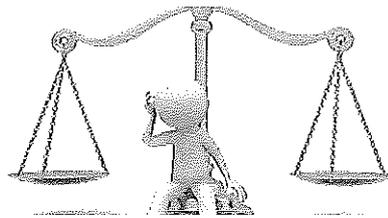
Pierre leur dit « C'est lui (Jésus) qui est la pierre rejetée par vous les constructeurs, et qui est devenu la pierre d'angle, et il n'y a de salut en aucun autre : car aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés. » Act IV 12.

C'est sans nuance. Il leur dit qu'ils font fausse route. C'est ce que nous disons aussi aux conciliaires de Vatican II.

Abbé Pierre Barrère

Tous égaux ?

Égalité, égalité !... Le 26 août 1789, sous l'influence des Philosophes des Lumières, l'Assemblée Constituante promulgue la déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen : « *Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* ».



Égalité, égalité !... L'égalité se propage allégrement et le 10 décembre 1948, les 58 États membres des Nations Unies votent la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** à Paris au Palais de Chaillot.

Égalité, égalité !... L'égalité vise la gent féminine : en 1967 la Déclaration sur *l'égalité de l'homme et de la femme* vise à *'l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans les domaines politique, professionnel, social, culturel, civil, sexuel, sportif, et autres...'* Pour s'implanter, l'égalité réclame des droits : loi Neuwirth promouvant la contraception en 1967, loi Veil autorisant l'avortement en 1975. L'égalité des sexes s'installe dans les mentalités et en 1988, un Secrétariat d'État est nommé pour veiller à ce que tous les droits réclamés par l'égalité homme/femme soient respectés : En février 2017 adoption de la loi d'en-



trave à l'avortement, en septembre 2018, loi contre le harcèlement, promotion de l'écriture inclusive, droit à l'enfant (PMA GPA)...

Égalité, égalité !... L'Égalité s'attaque ensuite à la nature même de l'homme : En 1999 le Parlement vote le Pacte civil de solidarité (PACS), qui met à égalité d'une part le mariage et le concubinage, et d'autre part, les couples hétérosexuels et homosexuels.

Le 17 mai 2013, le mariage des couples de personnes de même sexe est rendu possible en France, par la loi n° 2013-404. La théorie du Genre s'impose partout et le 12 février 2019, l'Assemblée Nationale vote un amendement supprimant les mentions de "père et mère" des formulaires scolaires au profit de "parent 1 et parent 2".

Égalité, égalité !... L'égalité amorce un nouveau combat pour faire évoluer les mentalités en faveur de l'animal. Le 28 janvier 2015, le Parlement adopte définitivement le projet de loi sur le statut juridique de l'animal reconnaissant dans le code civil sa nature « *d'être vivant doué de sensibilité* ».

Une brèche est ouverte avec les végétaux : le 5 avril 2019, un texte est présenté à l'Assemblée Nationale, dans le but d'inscrire dans le code civil, l'arbre comme « *être vivant fixe* » et de reconnaître cet *'être comme sensible aux modifications de l'environnement et devant être respecté jusqu'à sa mort naturelle'*...

Égalité, égalité !... L'égalité s'enfourne dans l'Église au Concile Vatican II, prônant la liberté religieuse, la collégialité, l'œcuménisme... L'égalité s'ancre dans la pastorale...

Le 30 mars 2019, à Rabat, le pape disait au roi du Maroc : « *Dans le respect de nos différences, la foi en Dieu nous conduit, en effet, à reconnaître l'éminente dignité de tout être humain, ainsi que ses droits inaliénables. Nous croyons que Dieu a créé les êtres humains égaux en droits, en devoirs et en dignité et qu'il les a appelés à vivre en frères et à répandre les valeurs du bien, de la charité et de la paix. Voilà pourquoi, la liberté de conscience et la liberté religieuse – qui ne se limitent pas à la seule liberté de culte mais qui doivent permettre à chacun de vivre selon sa propre conviction religieuse – sont inséparablement liées à la dignité humaine. Dans cet esprit, il nous faut toujours passer de la simple tolérance au respect et à l'estime d'autrui.* »

Alors... tous égaux ? hommes, femmes, animaux, végétaux, religions... ? La question ouvre des objections faciles, cependant la société est tellement imprégnée de cette mentalité égalitaire et revendicative qu'il est

difficile, même pour un catholique, de ne pas être contaminé.

Dès la première Déclaration des Droits de l'Homme, le Pape Pie VI, en 1791, met en garde les fidèles dans le Bref *Quod Aliquantum*.



Il montre la racine et les conséquences de ces revendications égalitaires : Ces Droits de l'homme sont établis en haine de Dieu. Cette égalité rejette les droits du Créateur sur ses créatures, elle sépare l'homme de sa destinée surnaturelle et tourne l'homme vers sa déification.

La racine du mal est vite mise à jour, mais si elle n'est pas connue de tous, il est cependant donné à tout homme de comprendre en conscience que ces droits revendiqués ne sont pas un 'progrès', mais une révolte contre l'ordre établi par Dieu. En effet, Dieu a inscrit en ses créatures **une loi naturelle** qui est une lumière permettant à l'homme de distinguer le bien et le mal afin de l'amener à sa perfection qui est Dieu.

Le Pape Léon XIII explicitait cela ainsi : « *La loi naturelle n'est autre chose que la loi éternelle, gravée chez les êtres doués de raison et les inclinant vers l'acte et la fin qui leur convient, et celle-ci n'est elle-même que la raison éternelle du Dieu créateur et modérateur du monde.* » L'encyclique *Libertas* 1888.

Le rejet de la loi naturelle amène à la folie. C'est ce que l'on voit actuellement, notamment avec cette nouvelle pensée qui affirme que l'homme n'est qu'un animal comme les autres.

Cette revendication antispéciste ou Vegan met sur un même pied d'égalité l'homme et l'animal dans une vision évolutive des espèces.

Cette 'philosophie' amène à la conclusion qu'il vaut mieux tuer un être humain gravement malade qu'un animal en bonne santé.

L'euthanasie est ainsi justifiée : la personne handicapée, le bébé à naître, le mourant, ou tout homme gênant par sa souffrance ou son inutilité, est con-

sidéré comme un amas de cellules qui, non seulement ne produit pas mais, met en péril la planète.

On est en plein matérialisme, en plein athéisme : l'homme n'est plus qu'un pion de la masse humaine, il n'est utile que tant qu'il produit ou qu'il jouit, sinon sa vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Saint Paul décrit cet aveuglement : « *Ils ont échangé la gloire du Dieu impérissable contre des idoles représentant l'être humain périssable ou bien des volatiles, des quadrupèdes et des reptiles. Voilà pourquoi, à cause des convoitises de leurs cœurs, Dieu les a livrés à l'impureté, de sorte qu'ils déshonorent eux-mêmes leurs corps.* » « *Ces soi-disant sages sont devenus fous* ».

Égalité... est un mot qui résonne au cœur de l'homme toujours en



quête de justice, un mot facile à utiliser pour susciter la révolte... C'est ce que le Pape Léon XIII explique dans son encyclique *Quod Apostolici Muneris*, (1878)

Le pape commence par désigner les coupables :

« *Ce sont eux, socialistes, communistes et nihilistes assurément, qui, selon que l'atteste la parole divine, souillent toute chair, méprisent toute domination et blasphèment toute majesté* ». Jud. Epist V, 8

« *En effet, bien que les socialistes, abusant de l'Évangile même, pour tromper plus facilement les gens mal avisés, aient coutume de le torturer pour le conformer à leurs doctrines, la vérité est qu'il y a une telle différence entre leurs dogmes pervers et la très pure doctrine de Jésus-Christ, qu'il ne saurait y en avoir de plus grande.* » *Ceux-là ne cessent, comme nous le savons, de proclamer que tous les hommes sont, par nature, égaux entre eux, et à cause de cela ils prétendent qu'on ne doit au pouvoir ni honneur ni respect, ni obéissance aux lois, sauf à celles qu'ils auraient sanctionnées d'après leur caprice* ».

Le pape explique ensuite pourquoi il y a des inégalités : « *Cependant, il y a une inégalité de droit et de pouvoir qui émane de l'Auteur même de la nature, en vertu de qui toute paternité prend*

son nom au ciel et sur la terre ». »

Le Pape Léon XIII, montre ensuite que les inégalités ne sont pas synonymes d'injustice « *Ce précepte ordonne d'être nécessairement soumis, non seulement par crainte de la colère de Dieu, mais encore par conscience, et de rendre à tous ce qui leur est dû : à qui le tribut, le tribut ; à qui l'impôt, l'impôt ; à qui la crainte, la crainte ; à qui l'honneur, l'honneur* ».



Puis, Léon XIII, souligne la sagesse de Dieu en vue de la finalité de l'homme : « *Car Celui qui a créé et qui gouverne toutes choses, les a disposées, dans sa prévoyante sagesse, de manière à ce que les inférieures atteignent leur fin par les supérieures.* »

« *Car le jugement sera sévère pour les gouvernants... Dieu, en effet, n'exceptera personne et n'aura égard à aucune grandeur, car c'est Dieu qui a fait le petit et le grand, et il a même soin de tous ; mais aux plus forts est réservé un plus fort châtement* ».

L'inégalité si décriée trouve donc toute sa raison d'être à la lumière des fins dernières : Dieu prend soin de chacun, Il maintient en vie le bon comme le méchant, Il est partout, Il voit tout, Il est tout puissant, Il donne sa grâce à tous pour atteindre le but de la vie qui est de partager son éternité bienheureuse car : « *Dieu veut le salut de tous les hommes, des justes, des pécheurs, des infidèles* ».



Si donc Dieu destine l'homme à participer à sa béatitude éternelle, s'Il veut faire partager à l'homme sa nature di-

vine, il faut que l'homme ait une certaine similitude avec lui. Or, de même que le végétal ne peut s'élever à la sphère animale, de même que l'animal ne peut raisonner et se hisser à la nature humaine, de même l'homme ne peut s'élever tout seul à l'ordre surnaturel. Seul Dieu peut communiquer la vie surnaturelle.

La vie surnaturelle est la vie même de Dieu communiquée à l'âme par la grâce sanctifiante.

La grâce sanctifiante est un principe de vie surnaturelle qui dépasse la na-

ture humaine. Elle est un don gratuit de Dieu : La maman de Mgr Lefebvre, qui était une sainte femme, eut la vision, peu avant sa mort, d'être dans une écurie, étendue sur un matelas, lorsque soudain un char splendide suivi d'une brillante escorte, est venu la transporter et ce qu'il y avait de merveilleux c'est que c'était gratuit ! Elle insistait beaucoup sur la gratuité de ce don qui mène au Ciel.

Les grâces sont le fruit des mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ offert pour la rémission des péchés sur le Calvaire. Le sacrifice du Christ est la source de la justification de l'homme. Tout homme naît entaché du péché originel, donc ennemi de Dieu. Il lui est donc nécessaire d'être justifié pour plaire à Dieu.

La grâce sanctifiante parvient à l'homme par le prêtre dans les sacrements. Au baptême, Dieu purifie l'homme de la tache du péché originel qui marque l'âme de son appartenance au démon. Par le sacrement, du baptême, Dieu infuse la grâce sanctifiante et rétablit l'homme dans l'amitié divine : L'homme devient enfant de Dieu. C'est un don d'amour inimaginable, une sorte de miracle individuel qui permet à l'homme de participer à la nature divine.

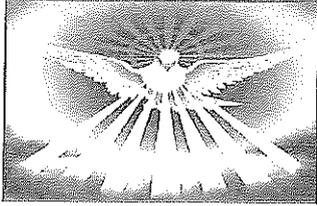
En entrant dans l'âme, la grâce sanctifiante crée une modification qui élève la substance même de la nature humaine, lui donnant une ressemblance divine.

La grâce sanctifiante permet d'aimer Dieu surnaturellement parce qu'elle est bien au-dessus de la nature. Elle est donc nécessaire pour poser des actes méritoires pour la vie éternelle.

Cependant, saint Thomas dit que Dieu accorde son secours (ou grâce actuelle) à tous pour avoir la grâce sanctifiante : « *À personne la grâce (secours) ne manque, elle se communique à tous* ».

Chez les hommes qui ne sont pas baptisés, la loi naturelle inscrite dans le cœur de chacun permet de comprendre quelques vérités divines : « *Les gentils peuvent, par des lumières de la nature, connaître Dieu comme l'auteur de tout bien et opérer quelques biens* » dit saint Thomas.

Dieu donne à tous : Au 3^e concile d'Arles (314) l'Église a déclaré anathème celui qui dira que celui qui a péri n'a pas reçu la grâce qui pouvait le sauver. Et le 3^e concile de Valence (374) déclarait : « *Les méchants ne périssent pas parce qu'ils n'ont pu devenir bons, mais parce qu'ils ne l'ont pas voulu* ».



Dieu donne parfois une grâce très forte, comme celle qui terrassa saint Paul de cheval, ou par exemple, dans la conversion de musulmans afin de les sortir du carcan social et idéologique de l'Islam :

Walid, musulman, témoigne qu'il cherchait Dieu partout dans sa banlieue, une voix et une vision le paralysaient : 'Tu ne peux être sauvé que par Jésus-Christ'. Oussama se voyait brûler en enfer, il cherchait Dieu avec frénésie, on lui donne un évangile, il est frappé intérieurement par la phrase « *Je suis la voie, la vérité et la vie* ». Noura cherchait Dieu, il se radicalise, mais dégouté de la haine et de l'immoralité de l'Islam, il rejette tout. Il se désespère, mais invité à une messe il est marqué profondément par le pardon et l'amour de Dieu, il se convertit aussi et demande à être baptisé.

Après le baptême, Dieu est présent dans l'âme par la grâce sanctifiante. La grâce agit non seulement pour maintenir dans l'être mais pour éclairer, protéger et aimer l'âme. C'est un nouveau mode de présence. Dieu est présent en l'âme comme un ami. Sainte Élisabeth de la Trinité a vécu de cette présence divine en son âme et elle résumait sa dure vie de carmélite par cette petite phrase : 'J'ai trouvé le ciel sur la terre'. Saint Paul dit aussi : « *Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi* ».

C'est aussi, le témoignage de Fatima, musulmane convertie au catholicisme : « *Dans l'Islam, Dieu est impitoyable, c'est un Dieu de préceptes et de châtiments pour ses esclaves.*

Maintenant j'ai Dieu en moi, dans une relation d'amour et d'adoration pour Jésus, pour ce qu'il a fait pour moi ».

Nouria, elle aussi convertie au catholicisme s'exclame : « *Je me demande à quoi sert le dialogue inter-religieux ! Qu'y a-t-il de commun entre la religion d'un Dieu que l'on peut appeler Père parce qu'il donne sa vie divine, et l'adoration stérile de faux dieux ! Les chrétiens devraient rendre compte de leur foi !* ».

En effet, saint Paul met en garde : « *Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu* » I Cor VI. L'adoption divine par la grâce implique des devoirs importants. La grâce sanctifiante efface le péché originel dans l'âme mais ne guérit pas les blessures du péché.

L'âme est toujours atteinte par les concupiscences mais la grâce lui permet de connaître les vérités surnaturelles et d'accomplir les préceptes évangéliques de chasteté, de pardon, d'honnêteté et de surmonter les tentations.

La grâce est un don merveilleux qui plante dans l'âme les vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité, et les vertus cardinales de prudence, de justice, de force et de tempérance, mais la grâce demande une réponse : celle de vouloir faire quelque chose pour aller à Dieu, celle de combattre ses mauvaises tendances et de vouloir grandir dans la vertu, celle de vouloir rester dans la volonté de Dieu, uni à lui dans la prière.

L'homme doit donc faire fructifier la grâce, car il ne suffit pas d'avoir les vertus, il faut encore les pratiquer. Pour cela, Dieu donne les dons du Saint Esprit qui captent en quelque sorte les désirs du Saint Esprit et fortifient la vertu. L'homme n'est donc pas tout seul à agir. Dans l'âme, la grâce l'invite à prier, à adorer, à remercier, à avoir le regard de Dieu pour agir selon la loi divine. C'est un peu comme une greffe qui fait donner de bons fruits. C'est ce qu'explique saint Augustin : « *Dieu ne commande pas l'impossible, mais quand sa volonté est manifeste, Il nous demande de faire ce que nous pouvons et de demander ce que nous ne pouvons pas,*

car Il nous aide à le pouvoir ».

Dieu est donc le moteur de la sanctification de l'homme. Saint Paul dit : « *C'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire selon son bon plaisir* » Phil II 13.

Saint Thomas explique cette notion : « *Comme l'amour de Dieu est cause de tout bien, nul ne serait meilleur qu'un autre s'il n'était plus aimé de Dieu* ».

L'âme contemporaine s'insurge : Il n'y a donc pas d'égalité non plus dans le domaine spirituel ? Dieu donne plus à certains qu'à d'autres !

L'humilité rétablie le jugement : Dieu est Dieu, il est souverainement indépendant, maître et créateur de toutes choses. Il dit : « *Je ferai miséricorde à qui je veux faire miséricorde, et je ferai compassion de qui je veux avoir compassion* ». Et l'Évangile dit encore : « *Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux, votre œil est-il mauvais, parce que je suis bon ?* » Math XX.15

Il n'y a donc pas d'égalité non plus dans le domaine spirituel. Sainte Thérèse décrivait la grâce dans les âmes comme une multitude de fleurs variées.



Le Pape Léon XIII explique ces inégalités : « *De même donc que Dieu a voulu que, dans le royaume céleste lui-même, les chœurs des anges fussent distincts et subordonnés les uns aux autres, de même encore qu'il a établi dans l'Église différents degrés d'ordres avec la diversité des fonctions, en sorte que tous ne fussent pas apôtres, ni tous docteurs, ni tous pasteurs, ainsi a-t-il constitué dans la société civile plusieurs ordres différents en dignité, en droits et en puissance, afin que l'État, comme l'Église, formât un seul corps composé d'un grand nombre de membres, les uns plus nobles que les autres, mais tous nécessaires les uns aux autres et soucieux du bien commun.* »

Dieu donne donc comme Il veut, autant qu'Il veut en vue du bien de son corps mystique selon son plan divin.

Mais l'esprit contemporain s'insurge encore... Si la sanctification de l'homme dépend de la mesure de

grâce que Dieu veut donner, l'homme n'est pas libre de mériter !

Saint Thomas répond : Dieu laisse à l'homme la pleine liberté de coopérer. Il explique que si la grâce de Dieu, (qui donne le pouvoir et la volonté de faire le bien) est en elle-même efficace, la volonté de l'homme reste cependant libre. La liberté de l'homme doit servir à coopérer à la grâce de Dieu.

Saint Bernard explique cette action conjointe de la grâce et de la liberté : « le libre arbitre fait tout et la grâce fait tout, mais tout ce qui se fait dans le libre arbitre vient de la grâce ».

Le plan de Dieu est donc infiniment sage et en ce sens égal pour tous : « enlever le libre arbitre, il n'y a plus rien à sauver, enlever la grâce, il n'y a plus de moyen de se sauver »

La fécondité de la grâce dépend donc de la coopération de l'homme. Il faut donc agir comme si tout dépendait de soi et se confier à Dieu comme si tout dépendait de Lui.

Saint Augustin dit : « Dieu a voulu que lorsque nous voulons, cet acte de volonté soit à lui et à nous. Or Dieu le fait sien en nous appelant et nous, nous le faisons nôtre en le suivant. Ce qui dépend de notre volonté propre, c'est de consentir ou de ne pas consentir à la vocation de Dieu ».

On voit donc que si la grâce de Dieu n'est pas égale pour tous, elle demande également à tous d'y correspondre selon sa mesure. C'est la parabole des talents.

C'est donc dans cette coopération que l'homme acquiert des mérites. « Chacun recevra sa récompense particulière selon son travail, car nous sommes les coopérateurs de Dieu » Cor III 89.

Saint Paul résume toute la question : « Sa grâce n'a pas été stérile en moi, j'ai travaillé plus que tous les autres, non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu avec moi » Cor XV 10 .

La maman de Mgr Lefebvre fut un exemple dans ce désir de correspondre aux grâces reçues. En 1916 elle fit le vœu du plus parfait. Dieu n'était pas pour elle un être abstrait mais quelqu'un présent qu'elle admirait et dont elle voulait, au quotidien, imiter les perfections et suivre les inspira-

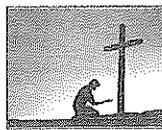
tions. Mais il est difficile d'avancer seul sur les chemins escarpés de la grâce, le Père Huré qui avait compris cela la dirigea.

La grâce sanctifiante est en effet fragile. Saint Paul prévient : « Ayez soin, d'opérer votre salut avec crainte et tremblement ». « Que celui qui croit être ferme dans la foi prenne garde de ne pas tomber » Cor X, 12 .

Il est en effet facile de perdre la grâce, par le péché, par un mauvais usage de la liberté, par le démon qui n'a qu'un but : la détruire.

La grâce habituelle (ou sanctifiante), qui est celle propre à chaque personne, demeure dans l'âme tant qu'elle n'est pas chassée par le péché. Pour aider l'homme à conserver la grâce habituelle, Dieu donne des grâces actuelles ou des secours qui à tous moments prennent différentes formes selon les circonstances.

Jésus prévient : « Sans moi vous ne pouvez rien faire ». Il faut donc demander ces grâces



actuelles pour être fidèle et toujours correspondre à la volonté de Dieu. Mgr Lefebvre citait cette phrase aimée des Spiritains : « Ne pas négliger la grâce qui t'est donnée aujourd'hui c'est pas demain, c'est pas après-demain, c'est la grâce qui t'est donnée aujourd'hui. »

La grâce grandit dans la fidélité. L'infidélité à la grâce rend la grâce plus rare et l'âme plus encline au péché.

Un exemple de fidélité à la grâce est celui de l'abbé La Praz, prêtre de la Fraternité Saint-Pie-X, qui suivit la grâce dans les chemins de la souffrance jusqu'au don total.



Dieu connaît la faiblesse de l'homme « Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il vive ». Ainsi, les sacrements donnent les moyens nécessaires pour

redonner la grâce, pour la protéger et la fortifier. Saint Bellarmin dit : « Tous les pécheurs reçoivent en tout temps, la grâce nécessaire pour éviter de nouvelles chutes ». Fatima qui témoignait de sa conversion sur les réseaux sociaux s'enthousiasmait de la grandeur de la religion catholique : « Le catho-

cisme donne cette liberté incroyable du pardon des péchés. Dans la religion catholique Dieu ne regarde pas les actes de façade, mais c'est un cœur contrit qu'il veut. N'importe quand on peut trouver un prêtre et se confesser, c'est magnifique ! »



Y a-t' il quand même une égalité sur cette terre ? Il faut regarder la Très Sainte Vierge, elle est pleine de grâces, aucune âme ne lui est égale, elle est 'bénie entre toutes les femmes', et pourtant, la Très Sainte Vierge Marie s'humilie devant le Créateur : 'Je suis la servante du Seigneur'.

La Vierge Marie se reconnaît créature. À l'annonce de l'Ange, elle ne dit pas : « Ok, j'y ai droit, mais quand même, mon Dieu regardez un peu les autres, y a pas d'égalité, c'est un peu bancal votre plan mon Dieu ! »

Non, la Très Sainte Vierge dit 'Fiat' et 'Magnificat'. Elle se met à sa place dans l'ordre Divin, elle fait tout le bien que Dieu attend d'elle. Elle correspond parfaitement à la grâce, jusqu'à mériter le titre de Corédemptrice, de Médiatrice de toutes grâces.

Les paroles de saint Paul font écho au Fiat et Magnificat : « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? ». Cette petite phrase n'est-elle pas le fondement d'une réelle égalité ? Mais c'est justement là le problème : l'homme contemporain ne veut pas de cette dépendance à Dieu ni de cette humilité à se soumettre à sa loi.

Les temps actuels propagent une mentalité égalitaire et revendicatrice de droits en tous genres. Cependant, l'âme catholique, pour ne pas se laisser contaminer, doit être fière et reconnaissante du don incommensurable de la grâce divine. Elle doit être admirative du Mystère de la Rédemption. Elle doit s'humilier devant Dieu et appliquer toute son intelligence et sa volonté à correspondre aux grâces. Ainsi elle pourra donner tous les fruits que Dieu attend d'elle, à la place où elle est, pour que le Christ puisse régner sur les âmes et sur les sociétés.

Simon de Cyrène